



Association pour le **développement des soins palliatifs**  
dans les pays de Fougères et de Vitré

Il est possible d'adhérer à l'association pour devenir membre actif.

L'association soumise à la loi de 1901 peut accepter les dons et legs,  
afin de soutenir son action.

## Adhésion - Soutien

### Bulletin à retourner à :

#### Centre hospitalier de Fougères

Unité d'Accompagnement et de Soins Palliatifs

133, rue de la Forêt - 35 300 Fougères

---

### *Bulletin d'adhésion ou de don*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : .....

Montant annuel de la cotisation 10 €

Ci-joint un chèque de : .....